

# *Le droit d'obtenir un emploi*

Genèse et mise en œuvre

**Patrick Valentin**



Comprendre la société

180 p. - 14,90 €  
978-2-36717-474-7

**Le Président de la République a apporté son soutien au projet « Territoires zéro chômeur de longue durée ». Ce livre « Le droit d'obtenir un emploi » décrit dans le détail toutes les démarches nécessaires pour créer des territoires zéro privation d'emploi.**

**Ouvrage disponible en librairie**

À défaut, sur notre site Internet  
ou par correspondance

## L'auteur

Engagé depuis quarante ans dans l'économie solidaire, **Patrick Valentin** a contribué au développement de nombreuses entreprises destinées à accueillir les « laissés-pour-compte » de l'emploi. Il est aujourd'hui le président fondateur d'un fonds de dotation qui regroupe 12 associations dont l'action se poursuit en Maine-et-Loire pour l'emploi, la vie en société et le logement des personnes fragiles..

Les droits de cet ouvrage sont reversés à **TZCLD**

Dans un pays riche et développé, le droit d'obtenir un emploi pourrait être reconnu et mis en œuvre de façon satisfaisante pour tous. L'expérimentation « Territoires zéro chômeur de longue durée » espère démontrer à quelles conditions et avec quelles méthodes un tel droit peut devenir effectif.

« L'insertion par l'activité économique » ainsi que « le Travail adapté » ont montré de manière convaincante que **personne n'est inemployable** pour peu que les « conditions de l'emploi » soient réunies et respectent les rythmes et les capacités de chacun.

Chacun de nous constate que **ce n'est pas le travail qui manque**, le travail utile à la population, travail aux caractéristiques diverses et souvent travail accessible sans qualifications extraordinaires.

Le **coût de la privation d'emploi**, c'est-à-dire, les coûts directs (allocations...) les manques à gagner (cotisations perdues faute d'emploi...) et les coûts induits par la privation d'emploi (santé, pauvreté...) ces coûts assumés aujourd'hui sous forme « passive » par la collectivité pourraient **devenir « actifs »** en contribuant au **financement des emplois supplémentaires** dont notre société a un besoin impérieux pour sa propre cohésion et son bien-être.

L'association « Insertion sociale par le travail adapté », le Fonds de dotation « Entreprendre pour la solidarité », le mouvement ATD Quart Monde, le Secours Catholique, Emmaüs France, la Fédération des acteurs de la solidarité, le Pacte civique, COORACE et des citoyens de plus en plus nombreux ont rejoint l'analyse et la proposition de ce projet de société. Le député Laurent Grandguillaume a convaincu le groupe socialiste de l'Assemblée nationale de faire voter en 2016 une loi d'expérimentation.

Cette expérimentation en cours, animée par Patrick Valentin, proposera un cahier des charges complet pour qu'une loi puisse ouvrir un « Droit d'option » à tout territoire en capacité de mener ce **« projet de société solidaire »**.